

PC4 NOTICE DESCRIPTIVE

Société A.M. – ATHIES MÉTHANISATION

Siège social : 3, ruelle du Puits Bas – 02340 SOIZE

Projet de construction d'une :

UNITE DE MÉTHANISATION

Rue Georges Brassens – Lieu dit « Les Minimes »
02840 ATHIES SOUS LAON.

Présentation de l'état initial du terrain :

Le terrain est actuellement nu dans la zone d'activité des Minimes située à l'Est de Athies sous Laon et à l'Ouest de la RN 2 compris entre un terrain occupé par des activités d'entrepôt et logistique et un terrain agricole.

Références cadastrales : Section: **ZM**

Parcelles: n° **523, 524p**

Superficie totale du terrain : **~17 199 m²**

Le terrain est quasiment plat.

L'habitation la plus proche se situe à 140 m au Sud du projet (habitation isolée). La ferme de Manoise se situe à 250 m au Nord du projet. Ces deux habitations sont isolées par de denses haies arborées.

Le projet s'implante dans la zone de transition entre la ville haute de Laon (2 km à l'Ouest) et les zones pavillonnaires d'Athies-sous-Laon (1 km à l'Est).

Le site ne comporte pas de végétation haute, seulement quelques arbustes et haies vives. Le terrain est clôturé coté voirie et coté voisin à l'Est actuellement cultivée et au Nord coté voie ferrée.

Présentation du projet :

Le projet consiste à la construction d'une unité de méthanisation, installation classée pour la protection de l'environnement soumise à autorisation, autorisée sur la zone UE du PLU d'Athies-sous-Laon.

Le site est accessible depuis la RD977 – rue Georges Brassens et le rond point desservant la zone intercommunale des Minimes.

La matière première livrée en camion passe sur le pont bascule pour décharger soit sur la zone de stockage couverte soit sur la zone de stockage temporaire non couverte, mais bâchée, coté Nord suivant la nature des déchets.

Le parti pris pour les couleurs retenues sont des teintes discrètes soit le brun terre RAL 8028 pour les parties verticales, Gris graphite RAL 7022 pour les toitures métalliques et un gris pierre proche du RAL 7030 pour les membranes de couverture des cuves et ainsi éviter un marquage fort en vue lointaine (Laon).

Composition du site :

1 Préfosse : Fosse en béton enterrée partiellement la partie aérienne sera habillée de bardage métallique RAL 6011 garde corps en acier galvanisé naturel.

2 Local technique : Maçonnerie d'aggloméré de ciment revêtu de bardage métallique RAL 8028, couverture : dalle béton isolation et étanchéité.

3-4 Digesteurs : Bassin en béton enterré en partie façade apparente habillée de bardage métallique RAL 8028, les membranes de couverture en gris moyen proche du RAL 7030. Escalier et plateforme métalliques, garde corps en acier galvanisé naturel.

5 Stockage Final : Bassin en béton enterré en partie façade apparente habillée de bardage métallique RAL 8028, les membranes de couverture en gris moyen proche du RAL 7030. Escalier et plateforme métalliques, garde corps en acier galvanisé naturel.

6 Post Digesteur : Bassin en béton enterré en partie façade apparente habillée de bardage métallique RAL 8028, les bâche de couverture en gris moyen proche du RAL 7030. Escalier et plateforme métalliques, garde corps en acier galvanisé naturel.

7-8 Fosse Tampon : Fosse en béton enterrée partiellement la partie aérienne sera habillée de bardage métallique RAL 8028 garde corps en acier galvanisé naturel.

9 Séparateur : Fosse en béton enterrée partiellement la partie aérienne sera habillée de bardage métallique RAL 8028 Brun Sienna garde corps en acier galvanisé naturel.

10 Plateforme non couverte : Au niveau – 4 m sol béton élévation mur béton naturel. Zone non couverte mais bâchée.

11 Plateforme couverte : dalle béton, charpente métallique acier élévation éléments béton préfabriqués (type STOMO) sur une hauteur de 3,50 m et bardage métallique prélaqué au dessus des éléments béton préfabriqués RAL 8028 sur 3 faces : accès façade Nord non fermé. Couverture : bac acier Gris graphite RAL7022

12 Unité de purification : Socle béton recevant un équipement de couleur vert RAL 6011.

13 Poste d'injection : Armoire en limite de propriété pour le raccordement au réseau public.

14 Local technique : Maçonnerie d'aggloméré de ciment revêtu de bardage métallique RAL 8028, couverture : dalle béton isolation et étanchéité. Menuiseries extérieures aluminium anodisé.

15 Local sociaux : Maçonnerie d'aggloméré de ciment revêtu de bardage métallique RAL 8028, couverture : dalle béton isolation et étanchéité. Menuiseries extérieures aluminium anodisé.

16 Local technique chaudière : chaudière biogaz puissance 300 kw mur coupe feu béton couverture dalle béton et étanchéité, porte coupe feu.

17 Cuves Stockage liquide : Fosses en béton enterrées partiellement la partie aérienne sera habillée de bardage métallique RAL 8028, garde corps en acier galvanisé naturel.

18 Torchère : Elément soupape de contrôle de la production : cheminée haubanée.

19 Pont bascule : Dalle béton recevant le pont bascule.

Végétation projetée :

La parcelle sera entourée de haies vives en limites de propriété cotés Nord, ouest et Sud. la préservation d'une bande de fourrés au Nord le long de la voie ferrée permet de favoriser un écran végétal pour réduire les perceptions depuis le Nord (RN2, RD516, Ferme de Manoise. Cette bande végétale accompagne ainsi la voie ferrée, dans la continuité des fourrés et haies existantes avec la plantation d'arbres de moyenne tige pour rompre la linéarité de la haie vive .
De même sur les limites Sud et Ouest le principe alternance haie vive et arbre de tige moyenne sera appliqué.
3 places de stationnement sont prévues.

Composition des haies vives :

Elle est prévue avec une variété d'essence pour éviter la monotonie de couleur et de hauteur de l'ensemble.
La végétation formant la haie sera composée d'Aubépine, Prunellier, Sureau noir en alternance avec des arbres moyenne tige Erable Sycomore, Noisetier, Orme champêtre et quelques Frênes dispersés dans la composition de la haie.
Les parties non construites, hors surface imperméabilisée et hors voie de circulation seront enherbées.
L'ensemble de la parcelle sera clôturé en panneau grillagé composé de fil galvanisés plastifiés de couleur vert foncé RAL 6005 Hauteur 2 m.
Portail en acier laqué vert foncé RAL 6005 Hauteur 2 m.

Réseaux :

Le réseau EP, toiture et voirie, est dirigé vers la réserve incendie puis après passage dans le déboureur les EP sont dirigées vers les bassins d'infiltration, les EP du niveau - 4 m sont dirigées vers les pompes de relevage et raccordées au réseau EP du niveau +/- 0.00.
Les réseaux, gaz, AEP, télécoms et électricité sont raccordés aux réseaux publics en limite de propriété.
La distribution des locaux est assurée depuis les locaux techniques.

Sécurité :

Deux Poteaux incendie existants sont à proximité du site la premier à coté de l'entrée des Transports PAPIN rue Georges Brassens et le deuxième en face de l'accès du site Athies Méthanisation.
Un bassin de réserve d'eau pour la lutte contre l'incendie de 120 m3 avec aire de pompage est situé au début de l'installation.
Une aire de retournement est implantée en fond de parcelle au Nord niveau +/- 0.00.
Extincteurs adaptés aux risques de chaque activité répartis sur le site.

Atelier d'Architecture
Jean MONJAUX
Ordre des Architectes N° 031850
49, Bld Paul Doumer - 51100 REIMS
tél. 03 26 86 84 14 - Fax 03 26 86 84 45

Société A.M. – ATHIES MÉTHANISATION

Rue Georges Brassens – Lieu dit « Les Minimes »
02840 ATHIES SOUS LAON.

PC 4 NOTICE DESCRIPTIVE

28/04/2015

- Atelier d'Architecture Jean Monjaux -14-29